



PSE GTS-IS : 0/20, PROJET LAMENTABLE, COPIE A REFAIRE !

L'intersyndicale a été suivie par la DIRECCTE qui a envoyé le 4 juillet une lettre d'observation à la direction IBM. Cette lettre remet en cause, entre autres, la définition des catégories professionnelles telles que définies dans le PSE, GTS-IS n'est pas une entité juridique à part entière. Réduire ce plan à une zone d'emploi **n'est pas légal**. La DIRECCTE considère aussi que les mesures de reclassement et de formations externes sont insuffisantes compte tenu des moyens du groupe IBM.

Le 5 juillet, la DIRECCTE a envoyé une lettre d'injonction demandant à la direction IBM de fournir les éléments nécessaires à l'expert désigné par le CCE.

Au CCE du 6 Juillet, la direction a annoncé un certain nombre de changements dans le plan qui seront discutés en CSP le 12 juillet.

L'application du plan aux certifiés qui bénéficieraient en échange de 3 points dans les critères d'ordre.

La réduction de poids du PBC dans les critères d'ordre avec un poids de 1 pour année N-1, de 0,5 pour N-2 et 0,33 pour N-3.

L'ouverture de la phase de volontariat à l'ensemble du personnel IBM pour peu qu'on puisse trouver une solution de substitution pour les personnes non "ciblées" ("dominos")

La direction GTS a déjà annoncé ces mesures lors d'un call avec les certifiés suite au CCE.

Pas d'avancée sur les catégories professionnelles et la direction a rendez-vous le 7 juillet avec la Direccte.

Les OS constatent encore une fois l'absence du dialogue social dans notre entreprise

Projet Gallium : CHANTAGE A L'EMPLOI ?

IBM annonce la création d'un service delivery management GA à Budapest pour l'ensemble de l'Europe avec transfert de l'ensemble de l'activité GA européen. En gros la direction dit s'il n'y a pas transfert des contrats chez MGS, le modèle européen SDM à Budapest s'appliquera alors à la France et donc plus de travail pour les GA en France.

Lors du CCE du 6 juillet la direction annonce la création d'une prime de 6200 € avec une mécanique de paiement échelonné à la condition sine qua non que la personne soit présente chez MGS le 1er octobre ! Suite au CCE des 22 et 23 juin, un dossier en contentieux est en préparation chez l'avocate désignée par le CCE. Il comprend en fait deux volets :

- Une assignation au TGI sur le fond du dossier : remise en cause de l'utilisation du dispositif dit 1224-1 pour le projet d'externalisation des secrétaires chez Manpower. Cela nécessitera un certain temps avant d'être traité par la justice.
- Une procédure en référé au Tribunal de Grande Instance (TGI) qui permettrait de suspendre l'exécution de la vente du service secrétariat à MGS en attente du jugement sur le fond.

Projet IGF : LA VENTE A LA DECOUPE CONTINUE !

46 salariés partiraient dans une filiale 100% Groupe IBM. En effet elles seraient transférées au titre de la loi L1224-1 dans IFF (filiale à 100% IBM France) qui serait cédée à une nouvelle société hollandaise IBM Global Financing. Ce personnel changerait de convention collective et perdrait le CE. Les OS étudient la validité du L1224-1

Digital Sales : DEMENAGER N'EST PAS JOUER !

Les 30 salariés impactés par ce projet (déménagement d'Orléans à Bois Colombes) ont reçu leur lettre de mutation et ont jusqu'au 25 juillet pour y répondre ...